

## Rencontre Inter-pôle au sujet de la qualité des travaux

Vendredi 23 septembre - 9h30 à 13h

Lieu de réunion : salle du 1<sup>er</sup> étage  
(Conseil régional – 17, avenue du 6 juin)

### - Compte-rendu -

Etaient présents		Intervenants
Table 1	Table 3	
Barbara Gascoin CDHAT (conseillère)	M. Manuel Adam EDM infiltrométre	
Denis Maertens SARL MAERTENS (rénovateur)	M. Arthur Piquet Rénovateur BBC - ABC isolation	
Sébastien Faucon DREAL	M. Nicolas Marie Conseiller Biomasse Normandie	
Oliviez Michez Bepomm (BE)	M. Fabrice Le Notre FFB	
Table 2	Table 4	Intervenants
Laurence Carrière (SOLIHA - conseillère)	M. Guillaume Duplessis Pouget Consultant	
Christian Piquet président du club des rénovateurs BBC	M. Pascal Morin BE Anaïs expertise	
Jean Hourany auditeur Batiderm	M. Mathieu Leroux Conseiller GRAPE	
Excusé les rénovateurs suivants : M. Lemoine charpentier du pays d'Auge - M. Abel – Mme Renault société Izabelle –	Xavier Lair et isolation 14 et CAPEB Mickael Luberd	

Pour information ce compte-rendu est diffusé à tous les acteurs de la structuration (les acteurs des 3 pôles) aux partenaires et également aux territoires impliqués sur ce sujet.

#### 👉 Introduction.

Rappel du fonctionnement en 3 pôles de compétence.

Présentation du service Bâtiment et Développement Durable et plus particulièrement de l'équipe « chèque et structuration des acteurs » :

- Alain Deffontaines chef de service
- Annie Motte chef de pôle bâtiment durable
- Anne Gaelle Caro chargé de mission qualité des travaux et montée en compétence des professionnels et de la structuration des acteurs dans le cadre du programme ELENA
- Alexandra Benard chargé de gestion et de la communication
- Florence Bazille : chargé de gestion plateforme suivi des demandes de chèque
- Aurélien Dujardin : chargé de gestion plateforme suivi des demandes de paiement

Alain Deffontaines précise qu'il découvre le sujet et reste à l'écoute et disponible pour les partenaires.

La réunion est ensuite animée par A Motte et Anne Gaelle Caro

## 👉 **Atelier de travail avec les acteurs de la rénovation BBC de la maison individuelle**

La Région est sollicitée régulièrement par les différents partenaires de la structuration afin de répondre à des sujets divers :

- Qualité de travaux
- Communication
- Compatibilité BBC
- Audit - Evaluation thermique et rénovation énergétique performante
- Architecture et rénovation énergétique
- Numérique et rénovation
- Lecture des différents parcours clients et des interventions des 3 pôles de compétence
- Financement
- Radon - Amiante

...

Ainsi la région propose aux acteurs de la structuration de participer aux ateliers qui vont être organisés fin 2016 et durant l'année 2017.

La première réunion (23 septembre) est consacrée à la qualité des travaux au regard de l'objectif de rénovation performante.

La deuxième réunion sera organisée le 17 novembre et traitera le sujet de la communication  
Une réunion début 2017 traitera le sujet de la compatibilité BBC

Pour chacun de ces ateliers les participants s'appuieront sur des dossiers du dispositif chèque éco énergie.

La région constate que peu de rénovateurs BBC se sont mobilisés pour cette réunion. M. Maertens explique que la situation économique est tendue et que les entreprises ne peuvent pas se permettre de reporter un rendez-vous client cela peut expliquer en partie les désistements.

## 👉 **Atelier de travail : qualité des travaux**

Suite à l'étude de dossiers proposés par la région et qui comprenaient (audit, devis, fiche de liaison)  
Les partenaires ont fait remonter les attentes ou questions suivantes :

### **PLU**

Question qui doit vérifier le PLU pour voir la possibilité de faire les travaux : le conseiller peut alerter, mais il revient au rénovateur de préparer la déclaration de travaux et de s'assurer des règles d'urbanisme existante.

Pour faciliter cela La DREAL communiquera la liste des services instructeur et la région positionnera cette information sur le site régional dans la partie outils pour les professionnels

Quid du respect dans le cas où il n'y a pas de rénovateur ? C'est l'entreprise qui doit vérifier cela, mais ce n'est pas dans la culture de toutes les entreprises d'où la nécessité de poursuivre dans la voie du rénovateur BBC à l'échelle régionale

### **Amiante - radon**

Les partenaires précisent que ces deux sujets doivent faire l'objet d'une ligne directrice pour faciliter l'intervention du rénovateur dans le cas de présence d'amiante ou de radon.

Ce thème fera l'objet d'un atelier à la demande des partenaires

### **Audit**

Il serait nécessaire d'améliorer la présentation des audits en direction des rénovateurs pour améliorer la qualité des travaux pour cela il est envisagé de proposer deux rendus d'audit un pour le particulier et un pour l'entreprise dans ce dernier devront être spécifiés les propositions de traitement des ponts thermiques, de traitement de la migration de vapeur d'eau et d'étanchéité à l'air. Un atelier sera mis en place en 2017 pour traiter ce sujet en tenant compte des travaux passeport efficacité énergétique, carnet numérique.

Il est demandé dans un premier temps aux auditeurs de mieux traiter ces sujets et de bien identifier les versions des audits (date et pagination) pour les particuliers une synthèse de 4 pages serait suffisante.

## **Suivi des travaux et compatibilité BBC**

Les rénovateurs qui ont été confrontés à des cas spécifiques mentionnent qu'il est parfois nécessaire de réaliser un test d'infiltrométrie initial ou intermédiaire pour mieux maîtriser la qualité de la perméabilité à l'air et ne pas avoir de déboire fin de chantier.

Il est souligné qu'une rénovation thermique de qualité demande des investissements supplémentaires (pas compris par le client) qui devraient être pris en compte par la puissance publique puisqu'il s'agit de maîtriser les consommations et de réduire les GES.

Pour faciliter le contrôle des travaux il est proposé d'utiliser une fiche synthétique qui pourra être intégrée directement dans le cadre de la prochaine plateforme extranet. Cette fiche comprend un état de l'existant, le scénario BBC, les travaux prévus et le contrôle fin de chantier, cette fiche va être expérimentée fin 2016 et début 2017.

Quelques rénovateurs ont encore une compréhension insuffisante des phénomènes liés à la migration de vapeur d'eau à l'étanchéité à l'air et aux ponts thermiques, cela est dommageable pour l'ensemble du dispositif. Dans le cadre de la mise en place du dispositif à l'échelle Normande, la Région ne proposera pas de signature de convention (pour les rénovateurs BBC n'ayant pas réalisé de chantier, pour les rénovateurs BBC qui n'ont pas traité correctement les sujets précédemment cités)

## **Devis**

Un certain nombre de devis ne sont pas bien présentés il ne comporte pas toutes les mentions relatives à la performance thermique ou ne distingue pas bien les travaux qui bénéficient de TVA différentes, manque ACERMI ou la référence à l'assurance Décennale.

Pour améliorer cela la CAPEB a réalisé des devis « type » par corps de métiers qui pourraient utilement être proposés sur le site extranet dans la partie des outils pour les professionnels.

## **Points techniques**

Suite à l'analyse des devis des incohérences techniques sont relevées :

Manque lame d'air entre toiture et isolant

Manque la membrane frein vapeur

Il serait donc important fin de chantier de vérifier quelques points tel que

L'état de la VMC et les débits d'air et fuite d'air

Contrôler les ponts thermiques (caméra) en même temps que la réalisation du test d'infiltrométrie

A étudier par la Région dans le cadre de l'évolution du dispositif

## **Contrôle des dossiers**

La région doit être plus vigilante lors de l'instruction des dossiers pour s'assurer de :

La conformité des devis

La compatibilité BBC

De la présence sur les devis de l'intervention du rénovateur BBC de son rôle de coordonnateur

La région pourrait dans le cadre de l'expérimentation avec le PUCA prendre une assurance DOMO pour couvrir les risques liés à l'insuffisance de cadre réglementaire au sujet de la rénovation globale